The Canadian Accounting Hall of Fame | Le Temple de la renommée comptable du Canada

Appel à candidatures : Conseil des électeurs

Les nominations sont attendues de la part des dirigeants d'associations comptables, d'organismes de réglementation, de cabinets comptables, de professionnels de la comptabilité et du grand public.

Préambule

Le Temple de la renommée de la comptabilité canadienne (TRCC) reconnaît et honore les personnes qui contribué de manière significative au développement de la profession comptable canadienne ou qui, en tant que Canadiens, ont contribué au développement de la comptabilité ailleurs dans le monde. Ces contributions peuvent avoir été faites dans la pratique (y compris l'assurance, l'information financière, la comptabilité de gestion, la fiscalité, la gouvernance d'entreprise et le conseil en comptabilité), par l'intermédiaire d'associations professionnelles, d'organismes de réglementation ou dans le cadre de travaux universitaires.

Outre son rôle de reconnaissance des contributions individuelles, le FCAA est conçu comme une histoire biographique complète de la comptabilité au Canada. Cette ressource aidera les étudiants et les praticiens à mieux comprendre la comptabilité au Canada et renforce le rôle que la comptabilité a joué et continue de jouer dans le développement de la société canadienne.

Nominations au Conseil des électeurs

Les critères de nomination au conseil électoral du CAHF sont les suivants :

(a) Volonté de promouvoir les intérêts de la CAHF ;
(b) Une réputation nationale ou internationale dans le domaine de la comptabilité ;
(c) Contribuer à la diversité au sein du conseil des électeurs, dans la mesure du possible, en ce qui concerne la situation géographique au Canada, la compétence dans les langues officielles du Canada, la spécialité fonctionnelle dans le domaine de la comptabilité et le sexe ; et
(d) Les candidats actifs au CAHF ne sont pas éligibles en tant qu'électeurs, mais les personnes intronisées le sont.

La candidature doit indiquer comment le candidat répond à ces critères.

Les membres du conseil des électeurs ont généralement un mandat échelonné de trois ans, mais les premiers membres peuvent être nommés pour un, deux ou trois ans afin d'établir ce modèle.

Procédure de nomination

Les candidatures, accompagnées de documents justificatifs, seront acceptées par toute partie intéressée, y compris les candidatures spontanées. Les lettres de soutien aux candidats à l'élection sont encouragées mais ne sont pas obligatoires.

Chaque candidature d'électeur sera examinée en fonction des critères énoncés. Le processus de nomination est confidentiel.

Veuillez remplir le formulaire suivant et l'envoyer en pièce jointe avec votre nomination détaillée basée sur les critères ci-dessus, à cahf-director@caaa.ca ou par courrier :

THE CANADIAN ACADEMIC ACCOUNTING ASSOCIATION ATTN :
CAHF DIRECTOR
1 Dundas Street West Suite
2500
Toronto, ON M5G 1Z3
Canada

Date limite

Les candidatures doivent être soumises au plus **le 12 novembre 2026**. Les candidatures envoyées par la poste avant cette date, le cachet de la poste faisant foi, seront acceptées.

Vie privée

Les données recueillies par le biais de ce formulaire et des documents de candidature ont pour but de sélectionner le Conseil des électeurs du Temple de la de la comptabilité d'administration du Temple de la de la comptabilité renommée canadienne et de communiquer avec les membres du Conseil renommée canadienne. nominator et nomine sur ce sujet. La est disponible sur ce lien.déclaration de confidentialité de la CAAA

The Canadian Accounting Hall of Fame | Le Temple de la renommée comptable du Canada

de couverture : Candidature au Conseil des électeurs de la FCSA

INFORMATIONS SUR LES CANDIDATS

Nom	
Institution	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	

MÉTHODE CONTACT PRÉFÉRÉE

Courriel ☐ **Téléphone** ☐

LE LIEN DU NOMINATEUR VERS LE CANDIDAT :

INFORMATIONS SUR LES CANDIDATS

Nom	
Institution	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	

J'ai l'autorisation du candidat de présenter cette candidature. ☐